



COMPTE ADMINISTRATIF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BUDGET ANNEXE MAINTIEN A DOMICILE

EXERCICE 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE LA COLLECTIVITE

BUDGET ANNEXE DU CCAS DE GONESSE

M22

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

ANNEE 2021

ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service: 95 003 359 7/CCAS DE GONESSE SERVICE AIDE PERSONNES AGEES

ADRESSE :CCAS DE GONESSE SERVICE MAINTIEN A DOMICILE
1 avenue Pierre Salvi
95 500 GONESSE

Date de la dernière habilitation: 01.01.2013

Département : VAL D'OISE

ORGANISME GESTIONNAIRE :CCAS DE GONESSE

TELEPHONE :01.30.11.55.20 FAX 01.30.11.55.45

NOM DE LA DIRECTRICE ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement:Mme Emilie DAUCHEL

CATEGORIE :

COMPETENCE :Maintien à domicile des personnes âgées

CONVENTION NATIONALE majoritaire du travail :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE ET FINANCEE :

Eléments du budget exécutoire
Effectifs en nb d'ETP prévus au BE
Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)
Excédent incorporé N-2

Nombre de jours de fractionnement de l'ESMS	
Prévu	CA
BE	Réalisé

3. Tableaux récapitulatifs de l'exécution budgétaire

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire n	Réel n	Ecart	Budget exécutoire n	Réel n	Ecart
SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ETABLISSEMENT						
Total (1)						
SECTION D'EXPLOITATION POUR L'ETABLISSEMENT						
Total (2)	864 105.56	831 243.24	32 862.32	814 160.44	847 187.31	-33 026.87
Reprise des résultat (4)				49 945.12	49 945.12	
Total Général (2 à 4)	864 105.56	831 243.24	32 862.32	864 105.56	897 132.43	-33 026.87

4.2.1 SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

Budget initial (1)	Crédits complémentaires ou virements (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réal (4)	Ecart	
				Montant (5)=(4)-(3)	En % (6)=(5)/(3)

REDUCTION DES FONDS PROPRES OU REPRISE SUR APPORTS

REPRISES

REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES

COMPTE DE LIAISON INVESTISSEMENT

ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

AUTRES

001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE					
	TOTAL GENERAL					

4.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

	Budget initial (1)	Crédits complémentaires ou virements (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réel (4)	Ecart	
					Montant (5)=(4)-(3)	En % (6)=(5)/(3)
AUGMENTATION DES FONDS PROPRES						
131						
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS RECUES						
DOTATIONS AUX PROVISIONS						
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES						
COMPTE DE LIAISON						
IMMOBILISATIONS (SORTIES)						
AUTRES						
TOTAL GENERAL						

4.2.1.1 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES EMPLOIS

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
REDUCTION DES FONDS PROPRES OU REPRISE SUR APPORTS								
10								
TOTAL								
13								
TOTAL								
REPRISES								
14								
TOTAL								
15								
TOTAL								

4.2.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES EMPLOIS (SUITE)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=-4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
REMBOURSEMENTS DES DETTES FINANCIERES								
16 TOTAL								
COMPTES DE LIAISON(EN EMPLOIS)								
181 TOTAL								
ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE								
20 TOTAL								

4.2.1.3 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES EMPLOIS (SUITE)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE (SUITE)								
21 TOTAL						(6)=(4)-(5)	(7)=(6)-(3)	(8)=(7)/(3)
22 TOTAL								
23 TOTAL								
24 TOTAL								

4.2.1.4 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES EMPLOIS (SUITE)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
REMBOURSEMENTS DES DETTES FINANCIERES								
26 TOTAL						(6)=(4)-(5)	(7)=(6)-(3)	(8)=(7)/(3)
27 TOTAL								
AUTRES								
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (REPRISES)								
28 TOTAL								

4.2.1.5 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES EMPLOIS (SUITE ET FIN)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Mandats émis (4)	Mandats annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
AUTRES								
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (REPRISES)								
29 TOTAL								
39 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE STOCKS ET EN COURS								
481 CHARGES A REPARATIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (AUGMENTATION)								
49 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (REPRISES)								
59 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (REPRISES)								
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE								
TOTAL GENERAL								

4.2.2.1 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES RESSOURCES

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Titres émis (4)	Titres en annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
AUGMENTATION DES FONDS PROPRES								
10								
13								
REPRISES								
14								
15								

4.2.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES RESSOURCES (SUITE)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Titres émis (4)	Titres en annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES								
16 TOTAL						(6)=(4)-(5)	(7)=(6)-(3)	(8)=(7)/(3)
COMPTE DE LIAISON								
18 TOTAL								
IMMOBILISATIONS (SORTIES)								
20 TOTAL								
21 TOTAL								

4.2.2.3 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES RESSOURCES (SUITE)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Titres émis (4)	Titres en annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
IMMOBILISATIONS (SORTIES) -SUITE-								
22								
TOTAL								
IMMOBILISATIONS (SORTIES) -SUITE-								
23								
TOTAL								
24								
TOTAL								
26								
TOTAL								
27								
TOTAL								

4.2.2.4 SECTION D'INVESTISSEMENT : TABLEAU DES RESSOURCES (SUITE ET FIN)

	Budget initial (1)	DM ou virements de crédits (2)	Total (3)=(1)+(2)	Etablissements publics		Net (public) (6)=(4)-(5)	Ecart	
				Titres émis (4)	Titres en annulation (5)		Montant (7)=(6)-(3)	En % (8)=(7)/(3)
AUTRES								
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (DOTATIONS)								
28 TOTAL								
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (DOTATIONS)								
29 TOTAL								
39 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE STOCKS ET EN COURS								
481 CHARGES A REPARATIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (DIMINUTION)								
49 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (DOTATIONS)								
59 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (DOTATIONS)								
TOTAL GENERAL								

4.3.1 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements cumulés au 31 décembre n-1 (1)	Dotations de l'exercice (2)	Diminution résultant des sorties de l'exercice (3)	Amortissements cumulés au 31 décembre n (4) = (1) + (2) - (3)
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2801	FRAIS D'ETABLISSEMENT			
2803	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPEMENT			
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			
2806	DROIT DU BAIL			
2807	FONDS COMMERCIAL (ETABLISSEMENTS PRIVES)			
2808	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2811	TERRAINS			
2812	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES TERRAINS, PLANTATIONS A DEMEURE			
2813	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE			
2814	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
2815	INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE			
2818	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	DONT : MATERIEL DE TRANSPORT			
	MATERIEL DE BUREAU			
	MATERIEL INFORMATIQUE			
282	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (ETABLISSEMENTS PUBLICS)			
	TOTAL GENERAL			

194

195

197

SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENTS									
SUR DONS MANUELS AFFECTES									
SUR LEGS ET DONATIONS AFFECTES									
TOTAL GENERAL									

5.1.1 CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

..... GROUPE I - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Dépenses réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
625		150.00		150.00		-150.00	-100.00	
6251		150.00		150.00		-150.00	-100.00	
628		13 240.00	420.00	13 660.00	12 630.46	-1 029.54	-7.54	
6288		13 240.00	420.00	13 660.00	12 630.46	-1 029.54	-7.54	
TOTAL GROUPE I		204 140.00	1 020.00	205 160.00	203 183.79	-1 976.21	-0.96	

5.1.1 CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION (SUITE)

GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Dépenses réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)	
621		6 600.00	-1 020.00	5 580.00	5 574.83	-5.17	-0.09	
6218		6 600.00	-1 020.00	5 580.00	5 574.83	-5.17	-0.09	
622		500.00		500.00		-500.00	-100.00	
6225		500.00		500.00		-500.00	-100.00	
633		14 800.00	700.00	15 500.00	15 306.88	-193.12	-1.25	
6331		8 500.00	300.00	8 800.00	8 826.00	26.00	0.30	
6332		2 300.00		2 300.00	2 195.00	-105.00	-4.57	
6338		4 000.00	400.00	4 400.00	4 285.88	-114.12	-2.59	
641		570 260.56		570 260.56	538 630.23	-31 630.33	-5.55	
64111		268 660.56		268 660.56	266 407.46	-2 253.10	-0.84	
64112		26 000.00		26 000.00	20 398.11	-5 601.89	-21.55	
641188		80 000.00		80 000.00	68 262.87	-11 737.13	-14.67	
64131		162 000.00		162 000.00	161 311.28	-688.72	-0.43	
6416		33 600.00		33 600.00	22 250.51	-11 349.49	-33.78	
645		52 500.00	2 150.00	54 650.00	56 696.61	2 046.61	3.74	
64511		16 000.00	1 800.00	17 800.00	18 244.00	444.00	2.49	
64512		500.00	350.00	850.00	842.74	-7.26	-0.85	
64513		36 000.00		36 000.00	37 609.87	1 609.87	4.47	
TOTAL GROUPE II		644 660.56	1 830.00	646 490.56	616 208.55	-30 282.01	-4.68	

5.1.1 CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION (SUITE)

GROUPE III... DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Dépenses réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification	
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)		
617		11 850.00		11 850.00	11 850.00	(6)=(5)-(4)	(7)=(6)/(4)		
617		11 850.00		11 850.00	11 850.00				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
658		5.00		5.00	0.90	-4.10	-82.00		
6588		5.00		5.00	0.90	-4.10	-82.00		
CHARGES FINANCIERES									
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
673		500.00	-100.00	400.00		-400.00	-100.00		
673		500.00	-100.00	400.00		-400.00	-100.00		

5.1.1 CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION (SUITE ET FIN)

GROUPE II - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE (suite)

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Dépenses réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
681		100.00	100.00	200.00		-200.00	-100.00	
68174		100.00	100.00	200.00		-200.00	-100.00	
		12 455.00		12 455.00	11 850.90	-604.10	-4.85	
		861 255.56	2 850.00	864 105.56	831 243.24	-32 862.32	-3.80	
002								
		861 255.56	2 850.00	864 105.56	831 243.24	-32 862.32	-3.80	

5.1.2 PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total	Recettes réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant	En %	
733141		220 000.00		(4)=(2)+(3) 220 000.00	236 523.34	(6)=(5)-(4) 16 523.34	(7)=(6)/(4) 7.51	
73412		20 500.00	-4 500.00	16 000.00	20 095.57	4 095.57	25.60	
TOTAL GROUPE I		240 500.00	-4 500.00	236 000.00	256 618.91	20 618.91	8.74	

5.1.2 PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE II - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Recettes réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)	
706		137 901.44	-22 400.00	115 501.44	128 590.96	13 089.52	11.33	
7082								
7085		124 400.00	-4 500.00	119 900.00	107 261.67	-12 638.33	-10.54	
7488		308 509.00	34 250.00	342 759.00	342 459.00	-300.00	-0.09	
7588					2.27	2.27		
6419					12 254.50	12 254.50		
6479								
TOTAL GROUPE II		570 810.44	7 350.00	578 160.44	590 568.40	12 407.96	2.15	

5.1.2 PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION (SUITE ET FIN)

----- GROUPE II : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES -----

	Réal accepté n-1 (1)	Budget exécutoire n (2)	Virements de crédits et DM (3)	Total (4)=(2)+(3)	Recettes réalisées n (5)	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
						Montant (6)=(5)-(4)	En % (7)=(6)/(4)	
PRODUITS FINANCIERS								
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
7718								
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION							
778								
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
AUTRES PRODUITS								
TOTAL GROUPE II								
		811 310.44	2 850.00	814 160.44	847 187.31	33 026.87	4.06	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)								
002		49 945.12		49 945.12	49 945.12			
EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE								
		861 255.56	2 850.00	864 105.56	897 132.43	33 026.87	3.82	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION								

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE -1-							
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif	C	2		2	1		1
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		4	0	4	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE -2-							
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE -3-							
Agent social principal de 2ème classe	C	3		3	4		4
Agent social	C	14		14	7.5	6	13.5
TOTAL FILIERE SOCIALE		17	0	17	11.5	6	17.5
FILIERE MEDICO-SOCIALE -4-							
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE -5-							
TOTAL FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE -6-							
TOTAL FILIERE SPORTIVE		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE -7-							
TOTAL FILIERE CULTURELLE		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION - 8-							
Adjoint d'animation	C						0
TOTAL FILIERE ANIMATION		0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE - 9-							
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE		0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES -10-							
Contrat Parcours Emploi Compétences	HC	2		2		1	1
TOTAL HORS FILIERE		2	0	2	0	1	1
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		23	0	23	14.5	7	21.5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année

correspond à 0.8 ETPT. un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

* Un état complémentaire retrace les effectifs pour les agents non titulaires

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent social	C	S	354		Article 3-2	CDD
Agent social	C	S	354		Article 3-1	CDD
Agent social	C	S	354		Article 3-2	CDD
Agent social	C	S	354		Article 3-2	CDD
Agent social	C	S	354		Article 3-2	CDD
Agent social	C	S	354		Article 3-2	CDD
Contrat Parcours Emploi Compétences	Hors catégorie	S	0		A / CUI - CAE	A / Autres - CUI - CAE - PEC

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. de temps de travail est inférieure à 50 %.

s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.



**Centre Communal d'Action Sociale
de Gonesse**

BUDGET PRINCIPAL CCAS

et

BUDGET ANNEXE SMAD

(SERVICE MAINTIEN A DOMICILE)

NOTE DE SYNTHESE

SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

PREAMBULE :

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation synthétique, retraçant les informations financières essentielles, soit jointe au Compte Administratif et au Budget Primitif, afin de permettre, notamment, aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le Centre Communal d'Action Sociale de Gonesse, explicitant le budget principal du C.C.A.S. ainsi que le budget annexe permettant le fonctionnement du Service de Maintien d'Aide à Domicile (S.M.A.D.)

Le compte administratif qui est établi en fin d'exercice (à la fin de l'année civile) par le Président du Conseil d'administration retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées par le CCAS au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser)

Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations qu'il a exécutées. Les comptes administratifs du CCAS Principal et du Service de Maintien à domicile doivent être adoptés par le conseil d'administration du CCAS au plus tard le 30 juin de l'année suivante et être en concordance avec les comptes de gestion 2021 des budgets CCAS Principal et Service Maintien à Domicile établis par le comptable public.

En 2021, une identité de valeur entre les résultats issus des comptes de gestion 2021 et ceux des comptes administratifs 2021 CCAS et Principal et Service Maintien à Domicile produits par Monsieur le Maire, Président du CCAS.

Les missions du CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de d'action sociale et plus largement de solidarité dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées dans le cadre de ses missions légales et facultatives. A Gonesse, le CCAS intervient dans la lutte contre l'exclusion (en particulier l'aide alimentaire), les services d'aide à domicile, la prévention et animation pour les personnes âgées.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale. Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue un axe essentiel de la politique sociale de la ville : secours d'urgence, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé...

Présentation du Compte administratif 2021

Le vote du compte administratif permet de constater d'une part le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement et d'autre part les restes à réaliser qui seront reportés au budget de l'exercice suivant. Ces résultats sont ensuite affectés l'exercice suivant lors du vote du budget primitif ou dans le cadre du budget supplémentaire.

L'affectation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2020 a été effectuée lors de la séance du 31 mars 2021 (délibération n° 07/2021 pour le budget principal CCAS et délibération n° 08/2021 pour le budget annexe SMAD).

I – BUDGET PRINCIPAL CCAS

Le compte administratif 2021 présente un montant total de réalisations (Fonctionnement et Investissement) en recettes de 1 600 673,11 € et en dépenses de 1 226 821,85 €

I-1 – ANALYSE COMPTABLE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL CCAS

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisé	1 225 722,87 €	1 297 897,01 €
Solde reporté N-1		225 331,89 €
Total réalisé	1 225 722,87 €	1 523 228,90 €
Résultat de fonctionnement		(+) 297 506,03 €

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Réalisé	1 098,98 €	9 110,55 €
Solde reporté N-1		68 333,66 €
Total réalisé	1 098,98 €	77 444,21 €
Restes à Réaliser	0 €	0 €
Résultat d'investissement		(+) 76 345,23 €

Résultat global de clôture 2021		(+) 373 851, 26 €
--	--	--------------------------

Le compte administratif fait apparaître pour l'exécution de l'exercice 2021 :

- ▶ Un résultat excédentaire de + 72 174,14 € en fonctionnement
- ▶ Un résultat excédentaire de + 8 011,57 € en investissement

De plus , il faut intégrer les résultats de l'exercice 2020 :

- ▶ Résultat de fonctionnement de 2020 imputée au compte 002 de 225 331,89 €
- ▶ Solde d'exécution d'investissement de 2020 imputée au compte 001 de 68 333,66 €

Ainsi, après reprise de ces résultats, le compte administratif fait apparaître en 2021 :

- ▶ En section de fonctionnement un excédent de :
72 174,14 € + 225 331,89 € = 297 506,03 €
- ▶ En section d'investissement un excédent de :
8 011,57 € + 68 333,66 € = 76 345,23 €

Après reprise des résultats en fonctionnement et investissement de 2021, le compte administratif 2021 fait donc apparaître un excédent global de clôture :

297 506,03 € + 76 345,23 € soit 373 851,26 €.

Pour rappel, une Décision Modificative (délibération N° 26/2021 du 17 décembre 2021) a été adoptée afin d'actualiser les prévisions budgétaires initiales pour un montant de 15 100,00 €.

A) – Les dépenses de fonctionnement

1) Les dépenses de personnel

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses de la section fonctionnement. Le personnel du CCAS permet d'assurer tout au long de l'année les diverses missions dont il a la charge. Ce poste de dépense représente 53,30 % des dépenses réelles de fonctionnement.

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Charges de personnel	791 600,00 €	648 410,94 €	81,91 %

2) Les dépenses d'administration générale

Les dépenses de fonctionnement général du CCAS (achats, services extérieurs) ont été contenues sous l'effet notamment de la pandémie de Covid 19 en particulier sur les postes (fêtes et cérémonies, produits alimentaires, transports collectifs, prestation de services, formation). Elles représentent 8,97 % des dépenses réelles de fonctionnement.

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Charges générales	191 207,34 €	109 136,60 €	57,08 %

2) Les charges de gestion courante

Ce chapitre de dépense comprend principalement la subvention d'équilibre au budget annexe Maintien à Domicile (342 459,00 €) , les secours d'urgences (55 149,07 €), les aides sociales (36 198,19 €), les subventions aux associations sociales (15 450,00 €) et les admissions en non-valeur (4 139,09 €). Le CCAS a répondu aux besoins de la population notamment dans le cadre des attributions d'aides sociales et de secours d'urgence. La gestion des crédits budgétaires a été dans le même temps maîtrisée avec un taux de consommation de 85,72% sur ce chapitre.

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Autres charges de gestion courantes	528 914,00 €	453 395,93 €	85,72 %

B) – Les recettes de fonctionnement

1) Les subventions et participations

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
74 – Dotations, subventions et participations	1 250 600,00 €	1 250 749,06 €	100,01 %

C'est la subvention communale qui constitue la ressource principale de ce chapitre et plus largement du budget du CCAS Principal.

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
70 – Ventes diverses - Prestations de services	43 700,00 €	38 431,00 €	87,94 %

Ce poste budgétaire a enregistré le produit des concessions des cimetières et des prestations de service proposés aux seniors (séjours, sorties, animations) avec un taux de réalisation de 87,94%

2) Remboursement sur charges de sécurité sociale et prévoyance

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
013 – Atténuations de charges	7 000,00 €	5 627,62 €	80,39 %

Le chapitre 013 a comptabilisé des remboursements de salaires de notre prestataire d'assurance pour les risques statutaires du personnel affecté au fonctionnement du CCAS.

C) – Les dépenses d'investissement

Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
77 444,24 €	1 098,98 €	1,42 %

Le CCAS a fait l'acquisition de nouveaux portables pour le personnel ainsi qu'un four électrique pour la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit pour un montant total de 1 098,98 €.

D) – Les recettes d'investissement

Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
77 444,24 €	9 110,55 €	11,76 %

Les recettes d'investissement sont composées de l'excédent d'investissement reporté pour un montant de 68 333,66 € et de la dotation aux amortissements techniques des immobilisations (*matériels divers, mobiliers..*) acquises par le CCAS (9 110,55 €).

II – BUDGET ANNEXE SMAD

II-1 – ANALYSE COMPTABLE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SMAD

Le compte administratif 2021 présente un montant total de réalisations (Fonctionnement) en recettes de 897 132,43 € et en dépenses de 831 243,24 €.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Réalisé	831 243,24 €	847 187,21 €
Solde reporté N-1		49 945,12 €
Total réalisé	831 243,24 €	897 132,43 €
Résultat de fonctionnement		(+) 65 889,19 €

Résultat global de clôture 2021		(+) 65 889,19 €
--	--	------------------------

Le compte administratif fait apparaître pour l'exécution de l'exercice 2021 :

- Un résultat excédentaire de 15 944,07 € en fonctionnement.

De plus, il faut tenir compte de la reprise de fonctionnement 2020, soit 49 945,12 €.

Ainsi, après reprise de ce résultat imputée au compte 002, le compte administratif fait apparaître :

- ▶ En section de fonctionnement un excédent de :
15 944,07 € + 49 945,12 € = 65 889,19 €

Pour rappel, une Décision Modificative (délibération N° 27/2021 du 17 décembre 2021) a été adoptée afin d'actualiser les prévisions budgétaires initiales pour un montant de 2 850,00 €.

II-2 – ANALYSE FINANCIERE DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE SMAD

A) – Les dépenses de fonctionnement

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante (dépenses d'administration générale)

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Dépenses afférentes à l'exploitation courante	205 160,00 €	203 183,79 €	99,04 %

Il s'agit principalement des dépenses liées au marché « Portage de repas en liaison froide pour les personnes âgées » dont les consommations ont à nouveau progressé en 2021 et du remboursement des frais de déplacement des aides ménagères.

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Dépenses afférentes au personnel	646 490,56 €	616 208,55 €	95,32 %

Ce chapitre enregistre les frais des personnel du budget annexe SMAD affectés aux services maintien à domicile (portage de repas et aides à domicile) dont bénéficient les personnes âgées de la commune.

Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Dépenses afférentes à la structure	12 455,00 €	11 850,90 €	95,15 %

En 2021, le CCAS a recouru à un prestataire de service pour l'accompagner dans la rédaction du projet de service.

B) – Les recettes de fonctionnement

Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Produits de la tarification	236 000,00 €	256 618,91 €	108,74%

La participation du département pour les services de maintien à domicile constitue la principale ressource de ce poste budgétaire. Le recouvrement des sommes dues par le Département a été régulier, voire même supérieur à la prévision.

Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	Crédits votés 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2021 en %
Autres produits relatifs à l'exploitation	578 160,44 €	590 568,40 €	102,15 %

Le suivi de ce poste de recette par l'administration a contribué à un taux recouvrement des sommes dues par les usagers pour les services de portage de repas et d'aide-ménagère supérieur à la prévision (235 852,63 €). La subvention d'équilibre versé par le budget principal au budget annexe SMAD est comptabilisée sur ce chapitre (342 459 €).

Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables

Aucun mouvement financier n'a été enregistré dans ce groupe 3 au cours de l'exercice 2021.

Le résultat reporté 2020 a été comptabilisé au compte 002 pour un montant de 49 945,12 €

**RESULTATS EXECUTION
BUDGET ANNEXE CCAS-SMAD
EXERCICE 2021**

Section de Fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Cumul section	Total général
DEPENSES	831 243.24	0.00	831 243.24	831 243.24
RECETTES	847 187.31	49 945.12	897 132.43	897 132.43

RESULTAT	15 944.07	49 945.12	65 889.19	65 889.19
-----------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Résultat général	65 889.19
-------------------------	------------------

Section d'investissement

	Total des réalisations	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser N	Total général
DEPENSES			0.00		0.00
RECETTES			0.00		0.00

RESULTAT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
-----------------	------	------	------	------	------

Résultat général	0.00
-------------------------	-------------

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE	65 889.19
---	------------------

07901 - SAAD-DOMICILE-CCAS GONESSE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	864 105,56	864 105,56
Titres de recettes émis (b)	0,00	847 187,31	847 187,31
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	847 187,31	847 187,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	864 105,56	864 105,56
Mandats émis (f)	0,00	831 243,24	831 243,24
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	831 243,24	831 243,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	15 944,07	15 944,07
(h - d) Déficit	0,00	0,00	0,00

07901 - SAAD-DOMICILE-CCAS GONESSE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

INTITULÉ DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
<i>BUDGET PRINCIPAL</i>	15 944,07
<i>BUDGETS ANNEXES</i>	0,00
<i>TOTAL : BUDGET GÉNÉRAL + BUDGETS ANNEXES (A)</i>	15 944,07

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12 « Résultat de l'exercice »

07900 - CCAS GONESSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	68 333,66		8 011,57		76 345,23
Fonctionnement	225 331,89		72 174,14		297 506,03
TOTAL I	293 665,55		80 185,71		373 851,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
07901-SAAD-DOMICILE-CCAS GONES					
Investissement					
Fonctionnement	49 945,12		15 944,07		65 889,19
Sous-Total	49 945,12		15 944,07		65 889,19
TOTAL II	49 945,12		15 944,07		65 889,19
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	343 610,67		96 129,78		439 740,45

Centre Communal d'Action Sociale Arrêté - Signatures

Date de convocation : / /2022

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Présenté par le Maire, Président du CCAS
A Gonesse, le 2022

Monsieur Jean-Pierre BLAZY

VOTES : Pour :

Contre :

Abstentions :

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Gonesse, le 2022

Les membres du Conseil d'Administration,

La Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Madame Pascale RAKOTOZAFIARISON	Madame Sandrine DE ALMEIDA	Madame Elisabeth MAILLARD	Madame Evinaa SELLALAH	Madame Djénéba CAMARA	Madame Martine OSSULY	Monsieur Cédric SABOURET
Madame Marrine DUGA	Madame Herveline KRAKUS	Madame Danielle TYCHYJ	Monsieur Raffi GARABEDIAN			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le et de la publication le